

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	18

Date de la
convocation
21/08/2020

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 AOUT 2020

**DELIBERATION N° 07
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-sept août, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- C. CARIAT (Procuration à C. REWUCKI)
- C. VILLANUEVA

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**CONVENTION DE
PARTENARIAT ET
DE FINANCEMENT
AVEC LE
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DU GARD POUR
L'AMENAGEMENT
DE LA RD 18**

Monsieur le Maire informe le Conseil que, concernant le projet de travaux d'aménagement de voirie de la traversée du village, une demande de co-maîtrise d'ouvrage a été demandée au Conseil Départemental du Gard.

Cette demande a été validée. Il convient à présent d'en accepter les termes. La convention vise à définir les obligations des parties concernant le financement et la réalisation des études nécessaires à cet aménagement.

La participation financière du Département s'élèvera à 7 260 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Approuve la convention n° 20.35 concernant le partenariat et le financement pour l'aménagement de la RD 18 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20200827-DELIB07-270820-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

